

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

Niveau 4



Tout en poursuivant une formation générale de qualité, ce cursus offre aux élèves, issus de 3e, un haut niveau de qualification dans le secteur des jardins et du paysage. Il favorise une évolution de carrière vers des postes à responsabilité.

OBTENTION DU DIPLÔME

Le bac (niveau 4) s'obtient à l'issue des 3 ans, pour 50 % en contrôle continu en classes de 1re et terminale et pour 50 % en épreuves finales.

Les + de l'Ecole Du Breuil :

- La reconnaissance des végétaux
- Voyages d'étude, et possibilité de stages et d'échanges en mobilité internationale

ADMISSION

Origine scolaire

- Pour entrer en seconde : troisième, seconde (réorientation) ou CAPA
- Pour entrer en première : seconde professionnelle, seconde générale, première (réorientation) ou CAPA (selon le dossier scolaire)

Âge

Entre 14 et 18 ans au 1er janvier de l'année de recrutement.
Une admission est possible après 18 ans sous conditions.

Sélection

- Examen du dossier,
- Entretien de motivation si nécessaire

Nombre de places

30 places

STRUCTURE DE LA FORMATION

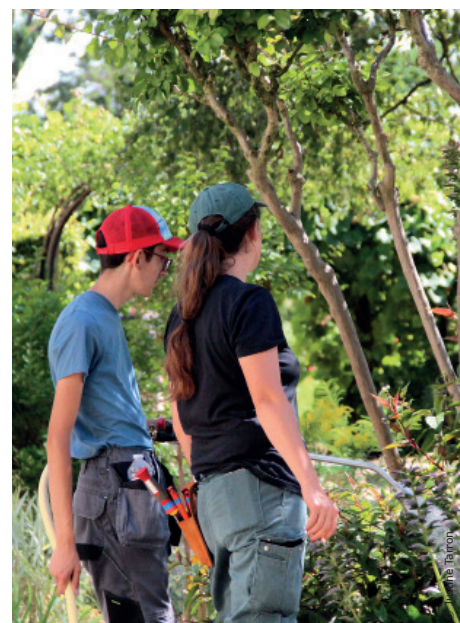
Durée des études : 3 ans

Les spécificités de l'enseignement de l'école

- Enseignement pluridisciplinaire qui permet aux élèves de faire le lien entre les différentes matières pour les appréhender dans le cadre d'une connaissance globale.
- Renforcement et approfondissement dans les matières qui concernent la connaissance et l'utilisation des végétaux.

Les ouvertures sur l'extérieur

- 19 semaines de stage en entreprises privées ou en collectivités territoriales tout au long des 3 années de formation :
 - Seconde : 5 semaines de stage
 - Première : 10 semaines de stage (deux fois 5 semaines)
 - Terminale : 4 semaines de stage
- Visites de jardins et de musées.
- Voyage d'études en Terminale.





ARCHITECTURE DE LA FORMATION

DOMAINE GÉNÉRAL

Projet de formation personnel et professionnel

MG1 - 308h :

Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde

MG2 -98h :

Langue et culture étrangères

MG3 -112h :

Motricité, santé et socialisation par la pratique des activités physiques, sportives et artistiques

MG4 -280h :

Culture scientifique et technologique

DOMAINE PROFESSIONNEL

MP1 -168h :

Dimensions écologiques, économiques et culturelles des aménagements paysagers

MP2 -140h :

Dimensions organisationnelles et économiques des chantiers d'aménagement paysager

MP3 -140h :

Mise en place et entretien de la végétation des aménagements paysagers.

MP4 - 84h :

Mise en place et entretien des infrastructures et des constructions des aménagements paysagers.

MP5 - 70h :

Choix, préparation à la mise en oeuvre et maintenance des équipements utilisés pour les aménagements paysagers

MAP - 56h :

Module d'adaptation professionnelle : «Penser et valoriser les espaces végétalisés de demain»

DÉBOUCHÉS

Insertion professionnelle

Le jeune titulaire d'un bac professionnel participera à la création et à l'entretien de parcs, jardins ou espaces verts en tant que jardinier très qualifié ou en tant que cadre de terrain :

- Facilité d'embauche au sein de la Direction des Espaces Verts de la Ville de Paris
- dans les entreprises de jardins,
- dans les collectivités territoriales.

POURSUITE D'ÉTUDE

- BTSA aménagements paysagers.
- École de paysage.
- Certificat de spécialisation.

INSCRIPTION

Fiche de pré-inscription à télécharger sur le site internet de l'école : www.ecoledubreuil.fr

Pour toute information concernant l'accessibilité du site et des formations aux personnes en situation de handicap, merci de contacter M. Patrick CHERDEL : patrick.cherdel@paris.fr

L'École Du Breuil accompagne ses apprenants pour s'engager dans un projet de mobilité européenne et internationale.

Pour toute information, merci de contacter : Mme. Sophie LARTIGUE : sophie.lartigue@paris.fr